

UN DÉBUT D'ANNÉE SOUS LE SIGNE DU SOUTIEN À GLAND. Les citoyens, entreprises et acteurs culturels fragilisés par la crise peuvent demander une aide financière à la Ville.

Dans un autre registre, un nouveau programme de subventions énergétiques est en place, il encourage les projets privés en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et du développement durable, avec trois nouveaux types de subventions.

FONDS DE SOUTIEN

LA VILLE DE GLAND SOUTIEN SES CITOYENS, SES ENTREPRISES ET SES ACTEURS CULTURELS

La Ville de Gland crée un fonds de soutien destiné aux citoyens et entreprises glandoises fragilisés par la pandémie. Alimenté d'un montant de CHF 600'000.-, ce fonds a pour but d'éviter des situations de précarité, de préserver la cohésion sociale et la continuité économique. Toutes les catégories de public sont concernées, notamment celles qui passent entre les mailles des aides cantonales et fédérales.

MESURES D'AIDE AU DOMAINE SOCIAL – SOLIDARITÉ AVEC LES CITOYENS

Dans l'esprit de solidarité avec les citoyens, le premier volet du fonds de soutien interviendra pour aider ponctuellement les Glandois qui rencontrent des difficultés financières en raison de la crise du COVID-19. Sur présentation de factures, le Fonds permettra de couvrir des dépenses considérées comme indispensables, en lien notamment avec le logement, l'assurance maladie, les soins dentaires, mais aussi le maintien du lien social. Les dépenses concernant la participation à la vie culturelle, sportive, l'intégration

socioprofessionnelle peuvent être considérées comme essentielles en raison de leur importance pour le bien-être de la population.

MESURES D'AIDE À L'ÉCONOMIE – RENFORCEMENT CIBLÉ

Le deuxième volet du fonds de soutien s'adresse à l'économie au sens large. Les aides financières pourront être accordées notamment aux entreprises, indépendants, institutions culturelles, artistes, associations sportives, et structures de tout type, précieuses pour la Ville de Gland par leur profil d'activité. Pour renforcer la résilience du territoire glandois, seront prioritaires les projets pertinents pour le renforcement de l'économie, notamment par la création et le maintien des emplois, la production locale, et l'intérêt collectif. Les aides financières sont octroyées ponctuellement, à fonds perdus. Elles sont subsidiaires à d'autres mesures de soutien fédérales et cantonales. Une analyse détaillée de chaque situation sera effectuée par la Commission du Fonds de soutien selon le Règlement du Fonds de Soutien.



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

Les formulaires, accompagnés des pièces justifiant la situation financière du demandeur, sont à adresser au Secrétariat Municipal, Grand'Rue 38, 1196 Gland ou conomie@gland.ch, ou à social@gland.ch

- ▶ Pour les entreprises: ajouter la mention « Commission du Fonds de soutien – aide à l'économie »
- ▶ Pour les personnes privées: ajouter la mention « Commission du Fonds de soutien – action sociale »
- ▶ Les personnes et familles ne disposant pas de titre de séjour peuvent se faire aider à constituer leur demande en sollicitant la **Permanence Accueil de Caritas Vaud et ASOLAC** (Route de l'Etraz 20 à Nyon, sans rendez-vous les lundis de 14 h 30 à 17 h 30 et les mercredis de 9 h à 12 h; par téléphone les mardis de 9 h à 10 h au 079 840 91 70).
- ▶ Le Service de la culture reste à disposition pour accompagner les institutions culturelles dans la préparation de la demande. culture@gland.ch ou 022 354 04 70

Téléchargez les formulaires et consultez la liste des pièces justificatives, le Règlement du Fonds et toutes informations complémentaires sur www.gland.ch.

ÉNERGIES ET DURABILITÉ

TROIS NOUVELLES SUBVENTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT



La Ville de Gland soutient financièrement des projets privés en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et du développement durable. Dès cette année, elle affirme son engagement envers l'environnement en ajoutant trois nouveaux types de subvention à son programme: la biodiversité, le smart monitoring et le raccordement au chauffage à distance.

Depuis 2013, la Ville de Gland soutient les actions envers le développement durable, de la mobilité à la récupération des eaux pluviales en passant par la rénovation énergétique.

Celles-ci sont financées jusqu'à épuisement du budget annuel alloué par le fonds communal pour l'efficacité énergétique et le développement durable issu des taxes communales sur l'énergie électrique. Le programme 2021 des subventions à l'énergie et au développement durable est lancé et comporte douze catégories de financement.

TROIS NOUVELLES SUBVENTIONS

Sensible aux enjeux environnementaux, la Ville renforce sa volonté de réduire son impact CO₂ et complète sa palette de soutiens en proposant des aides pour les initiatives en faveur de la biodiversité, afin de redonner une place à la nature en ville; au smart monitoring afin de mieux contrôler l'utilisation d'énergie et d'en réduire le gaspillage; et enfin au raccordement au chauffage à distance, afin de se chauffer aux énergies renouvelables. La subvention existante pour les vélos comprend quant à elle désormais également les batteries de vélos et les remorques.

400 SUBVENTIONS EN 2020

En 2020, plus de 400 subventions ont été distribuées! En encourageant les nouveaux modes de mobilités, en favorisant les énergies renouvelables, en participant à la rénovation de bâtiments économes, nous contribuons ensemble à réduire l'impact environnemental de la Ville. Le programme complet ainsi que les formulaires et les directives municipales y relatifs sont à consulter et télécharger sur le site de la Ville.

